

**Villemoiron en Othe
et ses hameaux Craney et
Surançon
vous informent ...**

Tél : 03.25.46.67.91

Adresse mél : mairie.villemoiron@wanadoo.fr

Permanences les mardis et jeudis de 14h à 18h
et le vendredi de 14h à 16h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre M. le Maire,
Roland FRELIN au 03 25 46 77 34 ou 06 31 47 09 75



DÉCEMBRE 2013

PRUDENCE

Le froid fait son apparition : comme tous les hivers, **veillez à bien protéger du gel votre compteur d'eau.**

RAPPEL

La fin de l'année approche, le secrétariat de mairie sera fermé en fin d'année, il est urgent, si vous avez 18 ans ou êtes nouvellement arrivé(e) à Villemoiron, de vous inscrire sur les listes électorales.

SPECTACLE DE NOËL

Réservez votre après-midi du **dimanche 15 décembre** pour assister au spectacle à 15 heures, (salle des fêtes) puis à la venue du Père Noël.
Venez nombreux applaudir les comédiens !

DÉCORATION DU VILLAGE

La Mairie et le Comité des Fêtes s'efforcent de donner à notre village un air de fête. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour décorer les sapins mis en place par les pompiers de la commune.
Rendez - vous **le dimanche 8 décembre** à partir de 8h30 ou plus tard bien sûr ! à la mairie.

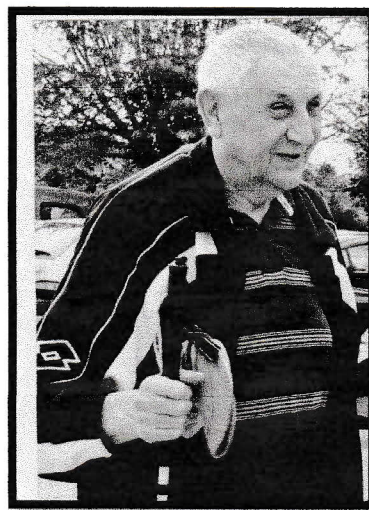
MESSES à 10h 45



Les Dimanches : 1^{er} décembre
15 décembre
29 décembre

Veillée et eucharistie de Noël
le 24 décembre à 19h.

Eglise chauffée



**Le Père Maxime Malésieux nous a
quittés**

Maxime est né le 24 août 1931 à St Pol sur Mer dans le Nord. Ordonné prêtre le 29 juin 1958 à Troyes, il s'est révélé tout au long de ses années de ministère un passionné de l'Évangile.

A partir de 1976 tout son ministère paroissial se déroulera dans le pays d'Othe et d'Armance: il fut curé de l'ensemble d'Aix en Othe à partir de 1982.

Obligé de quitter le ministère paroissial, pour cause de maladie, jusqu'au bout, ou presque, il est resté fidèle à cet espace des forêts d'Othe Armance, continuant à y partager dans la mesure de ses moyens le ministère de ses frères prêtres.

Maxime était très exigeant pour lui et pour ceux qu'il côtoyait, nous nous souviendrons de ses emportements, il n'aimait pas l'injustice, il aimait rencontrer, dialoguer avec les gens: une présence précieuse aux joies et aux peines de chacun.

Il appréciait de venir célébrer dans notre église de Villemoiron et avait des amis dans notre commune.

Maxime a fait une chute accidentelle, il nous a quittés le jour de la Toussaint.

La célébration des funérailles avec le Père Marc Stenger a eu lieu à Aix en Othe, entouré de sa famille, d'une quarantaine de prêtres et diacres, de nombreux maires, anciens paroissiens et amis.

QU'EST CE QUE L'ADMR ?



L'ADMR est un réseau associatif de **services à la personne**. Fondé en 1945, il intervient de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

Il est constitué de 3 300 associations locales autonomes qui interviennent sur un territoire déterminé. Des équipes de bénévoles et de salariés détectent les besoins des populations locales, créent et font fonctionner les services à destination des clients.

Les 3 300 associations se regroupent en fédérations départementales, elles-mêmes représentées par l'Union nationale ADMR au plan national.

∞ ∞ ∞ ∞

L'ADMR intervient dans quatre grands domaines :

- Autonomie : il s'agit de services spécialisés pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou de retour d'hospitalisation. Ces services incluent l'aide et l'accompagnement à domicile, la garde à domicile de jour et de nuit, la visite de nuit à la carte, le coucher tardif, le transport accompagné, l'aide à la mobilité, l'aide aux aidants, l'aide au répit, les services pour personnes en situation de handicap (services à domicile, SAMSAH, SAVS...), l'assistance administrative à domicile, la livraison de repas à domicile, la **téléassistance** (via la marque Filien ADMR), les structures d'hébergement...
- Services de confort à domicile : il s'agit de services accessibles à tous, qui améliorent la vie quotidienne des personnes. Ces services incluent le ménage, le repassage, l'assistance administrative à domicile...
- Famille : garde d'enfants à domicile ou en accueil collectif (crèche, **micro-crèche, jardin d'enfant, halte garderie**, accueil de loisirs et périscolaire), le soutien aux familles et l'action socio-éducative (TISF)...
- Santé : services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), centres de soins infirmiers (CSI), hospitalisation à domicile (HAD), ...

Le fonctionnement des associations s'établit sur la base d'une relation tripartite : le client est associé à la définition du service qui lui sera rendu ; le bénévole de l'association conçoit l'offre de services ; le professionnel réalise la prestation.

Les associations locales, qui délivrent les services à leurs clients, adhèrent à leur fédération départementale, laquelle assure un rôle de soutien administratif et technique, d'animation du réseau et de représentativité auprès des collectivités locales et des organismes sociaux.

Un comité régional (lieu d'échange et de réflexion) permet l'élaboration de projets communs entre les fédérations dans les domaines de la formation professionnelle, les politiques de prévention... Le comité régional tient également un rôle de représentation auprès des instances régionales

Les 94 fédérations départementales et les associations locales sont représentées par une Union nationale qui définit la politique générale et anime l'ensemble du réseau. Elle représente l'ADMR auprès des pouvoirs publics sur les questions sociétales majeures.

Le réseau local « ADMR de Rigny-le Ferron » regroupe 6 communes et a 9 salariés.

Monsieur Kerzreho en est le président

Roland Frelin est le vice-président

Monique Bruggeman est la trésorière

Catherine Devaux est la secrétaire

Alain Moreau est le responsable village

Jacques Benoit est le correspondant village.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le responsable village!

La différence avec le chèque-emploi service : L'ADMR est l'employeur et gère tout (les congés, les absences pour maladie de l'aide-

ménagère, les frais kilométriques, les litiges aux prud'hommes). Par contre, avec le chèque-emploi service, c'est vous qui êtes l'employeur.

CHORALE

La chorale "les Choristes en Othe" présentera des chants de Noël :

lundi 23 décembre

à 20h à l'église de Villemoiron chauffée.

Vous y êtes cordialement invité(e)s pour y écouter entre autres : Laurine Kauffmann, Phoebe Thomy et Geneviève Moreau.

« JOYEUX NOËL »

Le 2 août 2014 sera commémoré le centenaire du début de la Première Guerre mondiale. On a jusqu'à présent mis en valeur le patriotisme – réel et respectable - des « Poilus » mais le temps passant, les langues se sont déliées, les historiens ont eu accès à des archives secrètes. Fusillés pour l'exemple, mutineries sont dévoilés. Des actes de fraternisation ont eu lieu sur le front.

A ce propos, le film « Joyeux Noël » en relate un : la veille du Noël 1914, des soldats des deux camps ont organisé un match de foot (une des actrices, Diane Kruger, est la petite fille d'un soldat allemand qui y avait participé). Récemment on a révélé que des soldats français avaient assisté à un concert donné par leurs homologues bavarois ; que des combattants de deux tranchées ennemies avaient projeté un pot en commun pour le lendemain à 17 heures ; mais des officiers allemands avaient prévu une attaque à 14 heures. Les Français en ont été avertis et se sont mis à l'abri et le pot a bien eu lieu comme prévu à 17 heures après l'attaque !

Certes nous ne sommes pas à la même époque ni en temps de guerre en Europe mais à l'approche de Noël, plus de fraternité, de compréhension, d'acceptation des différences, d'entre-aide sont toujours à l'ordre du jour.

Agréables fêtes de Noël à tous !



MANIFESTATIONS AUX ALENTOURS

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre : VILLEMOIRON-EN-OTHE – Marché de la Saint Nicolas avec artisans d'art à la salle des fêtes de 14 h à 18 h. Organisé par l'association de la Sauvegarde du Patrimoine de Villemoiron.

Tirage de la tombola le dimanche à 17h.

Les 4, 6 et 7 décembre : AIX-EN-OTHE - Bourse aux jouets, livres, vêtements de fête, de ski et article de puériculture. Mercredi 4 de 9 h 30 à 12 h, vendredi 6 de 14 h à 18 h et samedi 7 de 9 h 30 à 12 et de 14 h à 17 h. Dépôt uniquement sur rendez-vous au 03 25 46 75 04 et retrait mercredi 11 décembre de 18 h à 19 h. À la salle polyvalente de la mairie.

Les 7 et 8 décembre : VILLEMAUR –

1^{er} Marché de Noël au pôle d'activités de l'Arcade : de nombreux exposants – Restauration et buvette sur place.

Samedi 7 décembre : MARAYE-EN-OTHE – Téléthon, concours de belote à la salle des fêtes de Maraye à 14 h. 8€ par personne. Restauration et buvette sur place. Contact Monsieur Graupner 03 25 43 68 90 ou Mme Ory 06 18 53 55 65. Organisé par Maraye pour tous.

7 et 8 décembre : PALIS - Atelier poésie et expression. Animé par Sophie Bouts et Philippe Brame. Au domaine du Tournefou renseignement au 03 25 40 58 37

VAUCHASSIS – Marché de Noël sur la place de la mairie à partir de 10 h. Organisé par l'Animation Cosines 03 25 75 83 09.

Lundi 9 décembre : ESTISSAC - Cinéma - "Sur le chemin de l'école" à 14 h 15 à la salle des fêtes. Organisé par l'ASVPO



Samedi 14 décembre : BUCEY-EN-OTHE - Marché de Noël à la mairie et ancienne école de 12 h à 20 h. Chorale en l'église à 10 h 30, présence du père Noël et pesée d'un filet garni. Organisé par Animation Bucey-en-Othe 06 80 81 49 12.

AIX-EN-OTHE – Loto Gourmand à la salle polyvalente de la mairie à 19 h. Ouverture à 18 h. Organisé par l'ACA. Informations au 03 25 46 65 99.

Dimanche 15 décembre : SAINT-MARDS-EN-OTHE - Marché de Noël de 14 h 30 à 17 h au lavoir. Organisé par MPT le Lavoir.

AIX-EN-OTHE – 10ème Marché de Noël sur la place du marché, de 9 h à 18 h. Concert de Musique en Othe à 11 h et chorale « Gentil Coquelicot » à 15 h en l'église. Balade en calèche, maquillage pour enfant et couettecouette la clownette qui fabrique des ballons. Inscription et renseignements au 03 25 46 65 99.

Mercredi 18 décembre : ESTISSAC - Cinéma - "Gravity" à 20 h à la salle des fêtes. Organisé par l'ASVPO



Lundi 23 décembre : VILLEMOIRON - chants de Noël par « les choristes en Othe à 20 heures – Entrée libre – Eglise chauffée .

Vendredi 27 décembre : EAUX-PUISEAUX – Randonnée des Lumières. Rendez-vous à la mairie à 17 h 30. Promenade en groupe dans le village après la tombée de la nuit au gré des illuminations des maisons. Organisé par CLEP (Comité de Loisirs d'Eaux-Puiseaux).



IPNS
Ne pas jeter sur la voie
publique